Placement financier destiné aux investisseurs non professionnels ainsi qu'aux investisseurs professionnels

COMMUNICATION À CARACTÈRE PROMOTIONNEL



PHOENIX MÉMOIRE TRANSAT QUADRI JANVIER 2027

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

Durée d'investissement conseillée

12 ans (hors cas de Remboursement Anticipé Automatique)[1]

Période de Commercialisation

du 22 octobre 2026 (inclus) au 11 janvier 2027 (inclus)

- **TITRE DE CRÉANCE COMPLEXE de droit anglais présentant un risque de perte en Capital partielle ou totale en cours de vie[1] et à la Date d'Échéance[2], ci-après le « Titre » ou le « Produit ».**
- **PÉRIODE DE COMMERCIALISATION : du 22 octobre 2026 (inclus) au 11 janvier 2027 (inclus).** Une fois le Montant de l'Émission atteint (30 000 000 EUR), la commercialisation du Produit peut cesser à tout moment sans préavis avant le 11 janvier 2027, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le Distributeur. Compte tenu de ses caractéristiques complexes, ce Produit ne doit être souscrit qu'avec l'accompagnement d'un conseiller financier.
- **DURÉE D'INVESTISSEMENT CONSEILLÉE : 12 ans** (hors Remboursement Anticipé Automatique[2]). En cas de revente avant la Date d'Échéance[2] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[2] effective, **l'investisseur prend un risque de perte en Capital non mesurable a priori.**
- **PRODUIT DE PLACEMENT RISQUÉ alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions.**
- **CADRE D'INVESTISSEMENT :** Compte-titres dans le cadre d'une offre au public ne donnant pas lieu à la publication d'un prospectus exclusivement (placement privé uniquement), unité de compte d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant).
- **ISIN :** XS3332260069
- **COTATION :** Bourse de Luxembourg (marché réglementé)
- **PRODUIT ÉMIS PAR MERRILL LYNCH B.V. (l' « Émetteur ») bénéficiant d'une garantie donnée par Bank of America Corporation, Delaware U.S.A.[3] (le « Garant ») de la formule et des sommes dues au titre du Produit.** L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, ainsi qu'au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant. Ce document à caractère promotionnel s'adresse à des investisseurs situés en France. L'Émetteur peut faire l'objet d'une substitution par une nouvelle entité, dont la notation est égale ou supérieure à celle de l'Émetteur, dans les conditions décrites dans le Prospectus de Base. Elle pourrait ainsi se faire sans le consentement des investisseurs.
- **Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant), l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.**
- Le document d'informations clés (DIC) relatif à ce produit peut être consulté et téléchargé à l'adresse https://spdocs.bofa.com/fr/index/#document-search.
- **Les investisseurs ne sont pas protégés contre l'effet de l'inflation dans le temps. Le rendement réel du produit corrigé de l'inflation peut par conséquent être négatif.**

equitim.

[1] **L'investisseur prend un risque de perte en Capital non mesurable a priori si les Titres sont revendus avant la Date d'Échéance ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique. L'investisseur supporte le risque de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant.**

[2] **Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières.**

[3] Notation par Standard & Poor's / Fitch / Moody's : A- / AA- / A1. Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 02/10/2026, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au Produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

LES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Les termes **« Capital »** et **« Capital Initial »** utilisés dans cette brochure désignent la Valeur Nominale des Titres, soit **1 000 EUR**, multipliée par le nombre de Titres. Le montant remboursé est brut, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Les Taux de Rendement Annuel (« Taux de Rendement Annuel » ou « TRA ») sont **nets de frais de gestion** pour les contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn) (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de **1,00% annuel**), ou **nets de droits de garde en cas d'investissement en compte-titres** (en prenant comme hypothèse un taux de droits de garde de 1,00% annuel), mais sans prise en compte des autres frais, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables au cadre d'investissement. Ils sont calculés pour un investissement réalisé entre la Date d'Emission[(1)], le **11 janvier 2027**, et la Date de Remboursement Anticipé Automatique[(1)] concernée ou la Date d'Échéance[(1)], selon les cas. En cas de vente du Titre avant la Date d'Échéance[(1)] (ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn), ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie et de retraite), le TRA effectif peut être supérieur ou inférieur au TRA indiqué dans la présente brochure. **De plus, l'investisseur peut subir une perte en Capital partielle ou totale. Les avantages du Titre profitent aux seuls investisseurs qui conservent le Produit jusqu'à la Date de Remboursement Anticipé Automatique[(1)] effective ou la Date d'Échéance[(1)].**

Pour un investissement dans le Produit, vous êtes exposé, pour une durée allant de **4 à 48 trimestres** à partir de la Date d'Emission[(1)], le **11 janvier 2027**, à l'évolution de l'Indice **MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index**. Le rendement du Produit dépend de l'Indice (code Bloomberg : **MQDXQS50 Index** ; sponsor : **MerQube** ; disponible sur le site : https://merqube.com/indices/MQDXQS50) (« l'Indice »)[(2)]. L'Indice est construit en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant, sur une base journalière, un **prélèvement forfaitaire annuel et constant de 50 points d'indice**, sous la forme d'un décrément. Ce mécanisme peut avoir pour effet de réduire la performance de l'Indice et, par conséquent, le rendement du Produit, par rapport à un indice dans lequel les dividendes seraient réinvestis sans retranchement, notamment lorsque les dividendes réinvestis sont inférieurs au prélèvement forfaitaire de **50 points d'indice par an.**

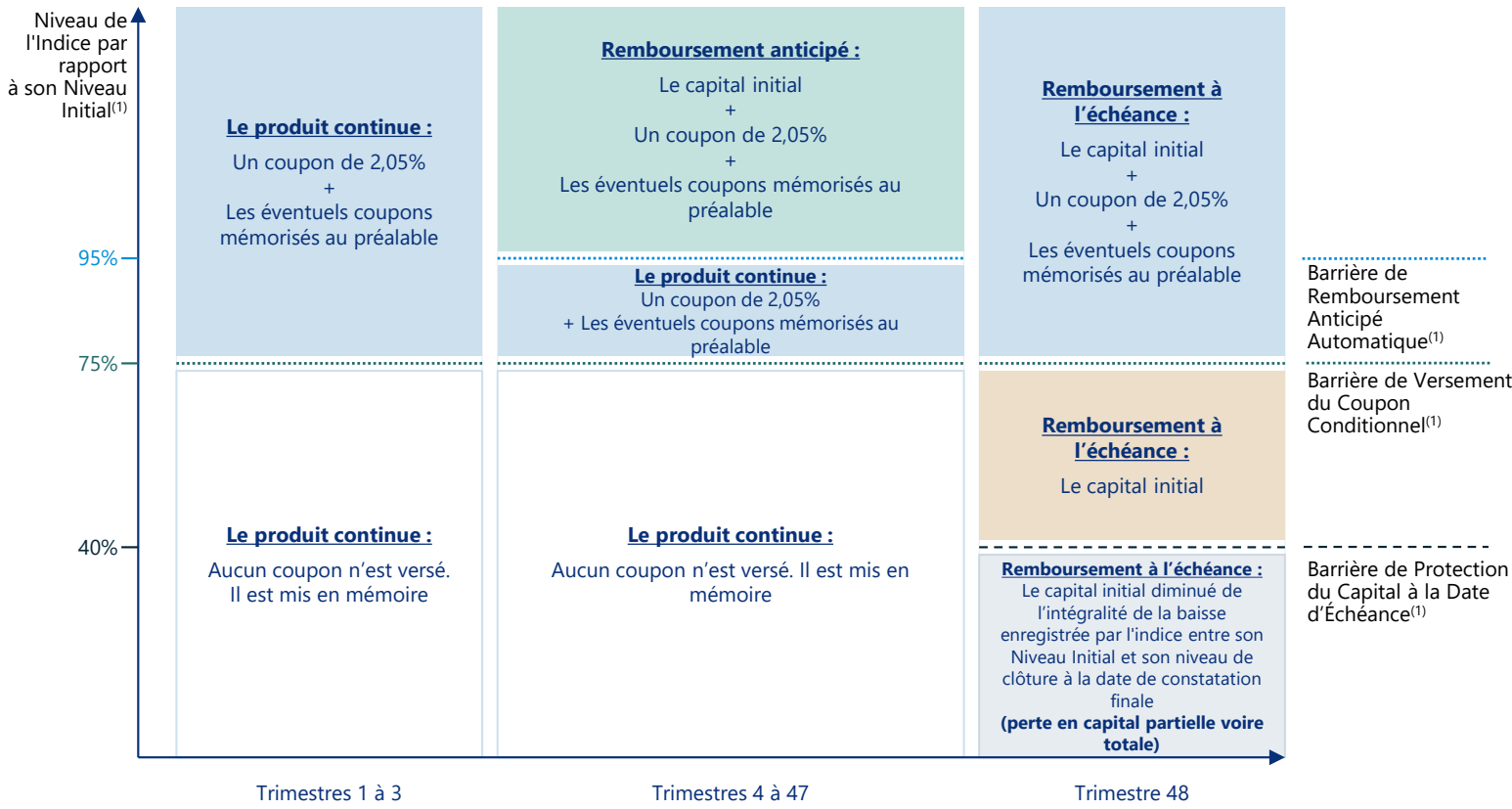
... avec un risque de perte en Capital partielle ou totale à la Date d'Échéance[(1)] à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice si celui-ci, à la Date de Constatation Finale[(1)], clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[(1)].

... avec un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement du trimestre 4 au trimestre 47 (depuis la Date d'Emission[(1)], le 11 janvier 2027), si à une Date de Constatation Trimestrielle[(1)], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[(1)] (le « **Remboursement Anticipé Automatique** »). **La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[(1)]** est fixée à 95% du Niveau Initial[(1)] à l'issue du trimestre 4 (depuis la Date d'Emission[(1)], le 11 janvier 2027), et reste constante jusqu'au trimestre 47 (depuis la Date d'Emission[(1)], le 11 janvier 2027).

... avec un objectif de Coupon Conditionnel plafonné à 2,05%[(3)] au titre du trimestre écoulé (le « **Coupon Conditionnel** ») **ainsi que les coupons éventuellement mis en mémoire et non versés au préalable,** si, à une Date de Constatation Trimestrielle[(1)] ou à la Date de Constatation Finale[(1)], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Versement du Coupon Conditionnel[(1)] soit 75% de son Niveau Initial[(1)].

La perte en Capital peut être totale si l'Indice a une valeur nulle à la Date de Constatation Finale[(1)].
Les Titres peuvent être proposés comme des actifs représentatifs d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn). La présente brochure décrit les caractéristiques du Produit et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite dans le cadre desquels ce Produit est proposé. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn), l'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

SCHÉMA DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



[(1)] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.
[(2)] Veuillez vous référer aux pages 9 et 10 pour plus d'informations sur l'Indice.
[(3)] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

AVANTAGES

- Si à l'une des Dates de Constatation Trimestrielle[1], du trimestre 1 au trimestre 48 (depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027), l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Versement du Coupon Conditionnel[1] soit 75% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé ainsi que les éventuels coupons mis en mémoire et non versés au préalable depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027.

- Si à l'une des Dates de Constatation Trimestrielle[1], du trimestre 4 au trimestre 47 (depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027), l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1], un mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique est automatiquement activé et l'investisseur récupère[2] alors son Capital Initial[2], majorée d'un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé ainsi que les éventuels coupons mis en mémoire et non versés au préalable depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027.

- À la Date de Constatation Finale[1], si le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'a pas été activé au préalable, et si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] alors son Capital Initial[2], majorée d'un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé ainsi que les éventuels coupons mis en mémoire et non versés au préalable depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027.

- À la Date de Constatation Finale[1], si le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'a pas été activé au préalable, et si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 75% de son Niveau Initial[1] mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2] alors son Capital Initial.

INCONVÉNIENTS

- **Le Produit présente un risque de perte partielle ou totale du Capital en cours de vie** (en cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective) **et à la Date d'Échéance[1]** (si, à la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1]). En cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1], il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. **La perte en Capital peut être partielle ou totale.** Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn), le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux Titres avant leur Date d'Échéance[1].

- Le Produit est également soumis au **risque lié à l'inflation**. Une inflation élevée dans la durée aura un impact négatif sur le rendement réel du Produit.

- **L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de paiement et au risque de faillite (qui induit un risque de non-remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit (qui induit un risque sur la valeur de marché du Produit) de l'Émetteur ainsi qu'au risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant.**

- L'investisseur ne bénéficiera que d'une hausse partielle du niveau de l'Indice du fait **du mécanisme de plafonnement des gains** à 2,05%[2] par trimestre écoulé depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027 (soit un Taux de Rendement Annuel net maximum de 7,38%[3]).

- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 4 à 48 trimestres à partir de la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027.

- Le rendement du Produit à la Date d'Échéance[1] est très sensible à une faible variation du niveau de clôture de l'Indice autour de la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[2] en cours de vie ainsi qu'autour des barrières de 40% et 75% de son Niveau Initial[1] à la Date de Constatation Finale[1].

- **L'indice est un indice avec décrément et ne présente pas le rendement total des actions qui le composent. Il est calculé dividendes bruts réinvestis, diminué d'un montant fixe de 50 points d'indice par an, ce qui résulte donc pour l'investisseur en un rendement moindre que lorsque les dividendes sont réinvestis sans retranchement. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur à ce montant forfaitaire. Si les dividendes distribués sont inférieurs (ou respectivement supérieurs) au prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (ou respectivement améliorée) par rapport à un indice dividendes non réinvestis classique. Ainsi, en cas de marchés baissiers, la baisse de l'Indice sera accélérée et amplifiée car le prélèvement forfaitaire, d'un niveau constant de 50 points par an, pèsera de plus en plus fortement, relativement au niveau de l'Indice.**

- Le Produit ne bénéficie pas de la diversification du risque du fait d'être indexé au seul indice MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index.

- L'investisseur supporte le risque associé à un indice libellé en euro qui est composé, en partie ou en totalité, d'actions libellées dans une (ou des) devise(s) autre que l'euro (EUR). En cas d'évolution défavorable du taux de change entre l'euro (EUR) et cette (ou ces) autre(s) devise(s), si cette (ou ces) autre(s) devise(s) perd(ent) de la valeur face à l'euro (EUR), la performance de l'Indice libellé en euro en sera pénalisée. Ce risque dépend généralement de facteurs sur lesquels ni l'Emetteur ni le Garant n'exercent aucun contrôle et qui ne peuvent pas être anticipés, tels que les évènements économiques et politiques ou encore l'offre et la demande de la (ou des) devise(s) concernée(s).

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.
[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, toute sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (rachat, liquidation, arbitrage ou dénouement par décès de l'assuré) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 2 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel net.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

Avant tout investissement dans ce Produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Une information complète sur le Produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au Titre de Créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base.

Les investisseurs sont notamment invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base (https://spdocs.bofa.com/fr/index/#programme-documents)

Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs :

- **Risque de perte en Capital** : Le Titre de Créance présente un risque de perte en Capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente du Titre de Créance avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective) et à la Date d'Échéance[1] (si, à la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau inférieur à 40% de son Niveau Initial[1]). En cas de revente des Titres de Créances avant la Date d'Échéance[1] ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marchés du jour. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre la totalité de leur Capital Initial.
- **Risque de crédit :** Les investisseurs prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant. Les Titres sont des obligations générales non garanties et non subordonnées de l'Émetteur. Ce ne sont pas des dépôts et ils ne sont pas protégés par un système de protection des dépôts. Par conséquent, si l'Émetteur et le Garant échouent ou sont autrement incapables de remplir leurs obligations respectives de paiement en vertu des Titres ou de la garantie, les investisseurs perdront tout ou partie de leur investissement.
- **Risque de marché :** Le Produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de niveau (en raison notamment de l'évolution des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du Capital Initial.
- **Risque de change lié à l'Indice** : Les actions composant l'Indice peuvent être libellées en devises autres que celle de l'Indice. A ce titre, les investisseurs sont exposés à un risque de change entre la devise des actions et la devise de l'Indice. Les variations de change peuvent influencer le niveau de l'Indice et, par conséquent, la valeur des Titres.
- **Risque de liquidité :** Ce Produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du Produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le Produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du Capital Initial.
- **Risque lié au Sous-jacent :** Les mécanismes de remboursement et de versement des gains sont liés à l'évolution de l'Indice.
- **Risque découlant de la nature du support :** En cas de revente du Produit avant la Date d'Échéance[1] ou, selon le cas, à la Date de Remboursement Anticipé Automatique[1] effective, alors que les conditions de Remboursement Anticipé Automatique ne sont pas remplies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des conditions de marché en vigueur. Si le cadre d'investissement du Produit est un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou de retraite (PERIn), le dénouement (notamment par rachat ou décès de l'assuré), l'arbitrage ou le rachat partiel de celui-ci peuvent entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux Titres avant leur Date d'Échéance[1]. Ainsi, le montant remboursé pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. **Il existe donc un risque de perte en Capital partielle ou totale. Il est précisé que l'assureur, d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes.**
- **Risque lié à l'inflation :** Si le contexte économique actuel caractérisé par un niveau d'inflation élevé perdurait tout au long de la durée de vie du Produit, le rendement « réel » du Produit, correspondant à son rendement auquel est soustrait le taux d'inflation, pourrait être négatif.
- **Risque de conflit d'intérêts :** L'Agent de Calcul du Produit est BofA Securities Europe SA. Il existe donc un conflit d'intérêts potentiel en ce qui concerne les Titres, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur les Titres. Les conflits d'intérêts seront gérés suivant la réglementation en vigueur.
- **Risque lié au mécanisme de décrément de l'Indice :** L'Indice intègre un prélèvement forfaitaire de **50 points d'indice par an**, prélevé quotidiennement, en plus du réinvestissement des dividendes bruts. Ce prélèvement peut peser significativement sur la performance de l'Indice notamment lorsque les dividendes réinvestis sont inférieurs à **50 points** ou lorsque le niveau de l'Indice diminue. Dans certaines conditions de marché défavorables, le mécanisme de décrément peut ainsi accentuer la baisse de l'Indice et, par conséquent, avoir un impact négatif sur la valeur et le rendement des Titres.

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

DÉTERMINATION DU NIVEAU INITIAL

Le Niveau Initial[1] correspond au niveau de clôture de l'Indice **MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index** à la Date de Détermination du Niveau Initial[1] suivante : 04/01/2027

MÉCANISME DE VERSEMENT DES COUPONS CONDITIONNELS (TRIMESTRES 1 À 48)

Du trimestre 1 à 48, à chaque Date de Constatation Trimestrielle[1] on observe le niveau de clôture de l'Indice :

Cas défavorable : **Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 75% de son Niveau Initial[1], l'investisseur ne reçoit aucun Coupon Conditionnel au titre du trimestre observé, il est mis en mémoire.**

Cas favorable : **Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2], à la Date de Paiement de Coupon Conditionnel correspondante[1] :**

Un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé
+
Les éventuels coupons mis en mémoire et non versés[2] au préalable depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (TRIMESTRES 4 À 47)

Dès la fin du trimestre 4, on observe le niveau de clôture de l'Indice à chaque Date de Constatation Trimestrielle[1]:

- **Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1], le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique est activé, le Produit prend fin et l'investisseur reçoit[2], à la Date de Remboursement Anticipé Automatique correspondante[1] :**

Le Capital Initial[2]
+
Un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé
+
Les éventuels coupons mis en mémoire et non versés au préalable[2] depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027

(soit un Taux de Rendement Annuel net compris entre 4,85%[3] et 7,38%[3] en fonction du nombre de Coupons Conditionnels versés au titre des trimestres précédents)

- **Sinon, le Produit continue.**

La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] est fixée à 95% du Niveau Initial[1] à l'issue du trimestre 4 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial[1], le 4 janvier 2027), et reste constante jusqu'au trimestre 47 (depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027).

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.
[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, toute sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (rachat, liquidation, arbitrage ou dénouement par décès de l'assuré) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 2 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel net.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À LA DATE D'ÉCHÉANCE[1] (TRIMESTRE 48)

À la Date de Constatation Finale[1], le 4 janvier 2039, en l'absence de Remboursement Anticipé Automatique préalable, on observe le niveau de clôture de l'Indice :

- **Cas défavorable : Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2], à la Date d'Échéance[1], le 11 janvier 2039 :**

Le Capital Initial[2] diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice entre son Niveau Initial[1] et son niveau de clôture à la Date de Constatation Finale[1], le 04/01/2039

(soit un Taux de Rendement Annuel net inférieur ou égal à 3,22%[3] en fonction de la baisse de l'Indice et du nombre de Coupons Conditionnels versés au titre des trimestres précédents)
L'investisseur subit alors une perte en Capital partielle, voire totale

- **Cas médian : Si l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 75% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2], à la Date d'Échéance[1], le 11 janvier 2039 :**

Le Capital Initial[2]

(soit un Taux de Rendement Annuel net compris entre -1,00%[3] et 7,26%[3] en fonction du nombre de Coupons Conditionnels versés au titre des trimestres précédents)

- **Cas favorable : Si l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial[1], l'investisseur reçoit[2], à la Date d'Échéance[1], le 11 janvier 2039 :**

Le Capital Initial[2]
+
Un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé
+
Les éventuels coupons mis en mémoire et non versés au préalable[2] depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027

(soit un Taux de Rendement Annuel net compris entre 4,81%[3] et 7,36%[3] en fonction du nombre de Coupons Conditionnels versés au titre des trimestres précédents)

[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.
[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, toute sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (rachat, liquidation, arbitrage ou dénouement par décès de l'assuré) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 2 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel net.

ILLUSTRATION DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du Produit. Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de l'Indice et du Produit.

- Évolution du niveau de l'Indice en % de son Niveau Initial[1]
- Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] (à partir de la fin du trimestre 4 jusqu'à la fin du trimestre 47)
- Valeur de remboursement du Produit en % du Capital Initial
- Différence entre le montant de remboursement du Produit et le niveau de l'Indice
- Barrière de Protection du Capital à la Date d'Échéance[1] (40% du Niveau Initial de l'Indice)
- Barrière de Versement du Coupon Conditionnel[1] (75% du Niveau Initial de l'Indice)
- Mécanisme de plafonnement des gains
- Versement d'un Coupon Conditionnel

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1]

À l'issue du trimestre 1, à la Date de Constatation Trimestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial[1]. Le Produit verse alors un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre 1.

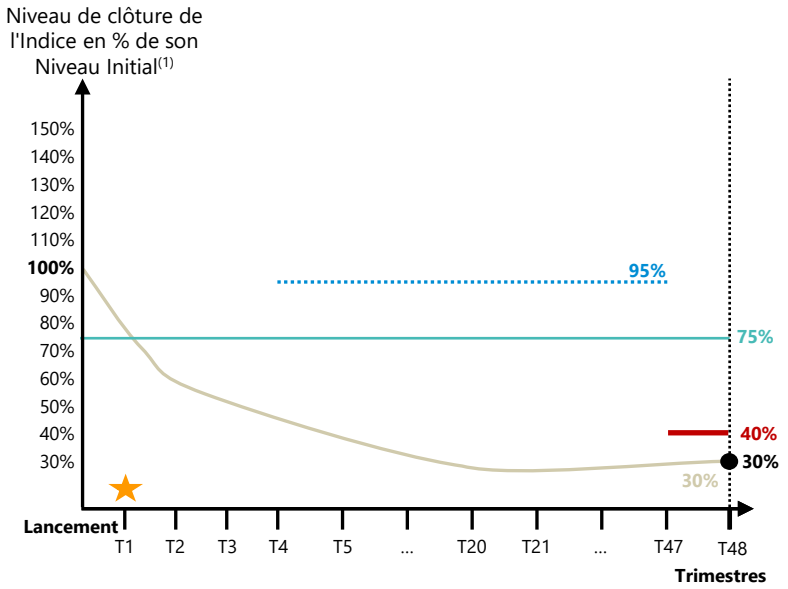
À l'issue de chacun des trimestres 2 à 47, aux Dates de Constatation Trimestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] et à la Barrière de Versement du Coupon Conditionnel[1]. Le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'est donc pas activé et le Produit ne verse aucun Coupon Conditionnel, ils sont mis en mémoire.

À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 40% de son Niveau Initial[1] (30% dans cet exemple).

L'investisseur récupère[2] alors le Capital Initial diminué de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'Indice, soit 30% de son Capital Initial dans cet exemple. Les coupons mis en mémoire ne sont pas versés.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net négatif de -10,29%[3], contre un Taux de Rendement Annuel net négatif de -10,44%[3] pour un investissement direct dans l'Indice[4].

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en Capital, qui peut être totale dans le cas le plus défavorable.



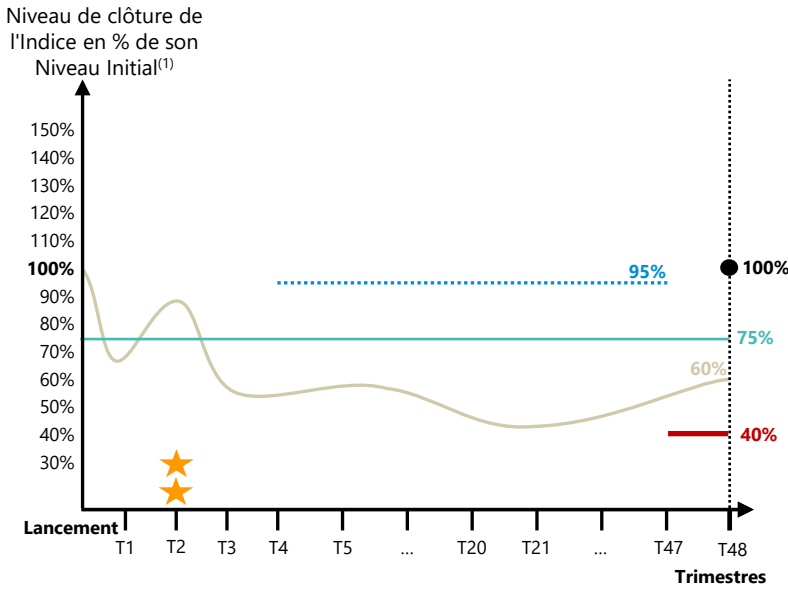
SCÉNARIO MÉDIAN : À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 75% mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1]

À l'issue du trimestre 2, à la Date de Constatation Trimestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial[1]. Le Produit verse alors un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre 2 ainsi que le coupon mémorisé au préalable au titre du trimestre 1.

À chaque Date de Constatation Trimestrielle[1], des trimestres 3 à 47, l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] et à la Barrière de Versement du Coupon Conditionnel[1]. Le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique n'est donc pas activé et le Produit ne verse aucun Coupon Conditionnel, ils sont mis en mémoire.

À la Date de Constatation Finale[1], l'Indice clôture à un niveau strictement inférieur à 75% de son Niveau Initial[1] mais supérieur ou égal à 40% de son Niveau Initial[1] (60% dans cet exemple). L'investisseur récupère[2] alors 100% de son Capital Initial. Les coupons mis en mémoire ne sont pas versés.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de -0,65%[3] contre un Taux de Rendement Annuel net de -5,12%[3] pour un investissement direct dans l'Indice[4].



[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.
[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, toute sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (rachat, liquidation, arbitrage ou dénouement par décès de l'assuré) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 2 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel net.
[4] Dividendes bruts réinvestis et retranchement d'un prélèvement forfaitaire de **50 points d'Indice par an.**

ILLUSTRATION DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du Produit. Ces illustrations ont été réalisées de bonne foi à titre d'information uniquement. Elles ne préjugent en rien de l'évolution future de l'Indice et du Produit.

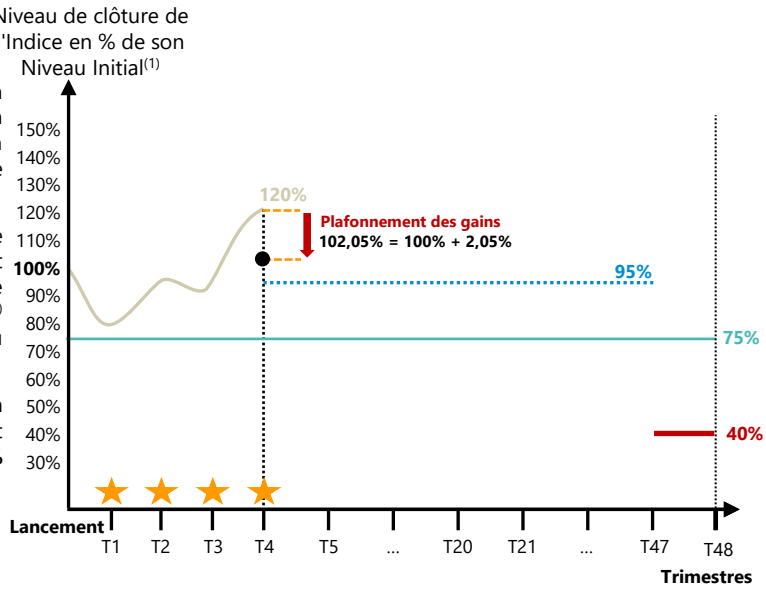
- Évolution du niveau de l'Indice en % de son Niveau Initial[1]
- Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] (à partir de la fin du trimestre 4 jusqu'à la fin du trimestre 47)
- Valeur de remboursement du Produit en % du Capital Initial
- Différence entre le montant de remboursement du Produit et le niveau de l'Indice
- Barrière de Protection du Capital à la Date d'Échéance[1] (40% du Niveau Initial de l'Indice)
- Barrière de Versement du Coupon Conditionnel[1] (75% du Niveau Initial de l'Indice)
- Mécanisme de plafonnement des gains
- Versement d'un Coupon Conditionnel

SCÉNARIO FAVORABLE : Dès la première Date de Constatation du mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique, l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1]

À l'issue de chacun des trimestres 1 à 3, aux Dates de Constatation Trimestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à 75% de son Niveau Initial[1]. Le Produit verse alors à chaque Date de Paiement de Coupon Conditionnel[1] correspondante un Coupon Conditionnel de 2,05%[2] au titre du trimestre écoulé.

Dès la fin du trimestre 4, à la Date de Constatation Trimestrielle[1], l'Indice clôture à un niveau supérieur ou égal à la Barrière de Remboursement Anticipé Automatique[1] (120% dans cet exemple). Le mécanisme de Remboursement Anticipé Automatique est activé. L'investisseur récupère[2] son Capital Initial majoré du Coupon Conditionnel de 2,05% au titre du trimestre écoulé, soit 102,05% de son Capital Initial.

Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel net de 7,37%[3], contre un Taux de Rendement Annuel net de 18,80%[3] pour un investissement direct dans l'Indice[4] du fait du **mécanisme de plafonnement des gains à 2,05% par trimestre écoulé depuis la Date d'Emission[1], le 11 janvier 2027.**



[1] Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en pages 11 et 12 pour le détail des dates et des barrières, ainsi que la page 5 pour la détermination du Niveau Initial.
[2] Hors frais, commissions, et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables, sous réserve de l'absence de défaut de paiement et de faillite de l'Émetteur, de défaut de paiement, faillite et de mise en résolution du Garant.
[3] Net des frais de gestion dans le cas d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1,00% annuel. Le montant net affiché s'entend hors autres frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ou mise en résolution du Garant. Dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite, toute sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur (rachat, liquidation, arbitrage ou dénouement par décès de l'assuré) se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice, taux d'intérêt, volatilité et primes de risque de crédit notamment) et pourra donc entraîner un risque de perte en Capital partielle ou totale. Veuillez vous référer à la définition en page 2 pour plus d'informations sur la méthode de calcul du Taux de Rendement Annuel net.
[4] Dividendes bruts réinvestis et retranchement d'un prélèvement forfaitaire de **50 points d'Indice par an.**

ZOOM SUR L'INDICE MERQUBE TRANSATLANTIC QUADRI SELECT 50 POINT DECREMENT INDEX (EUR) INDEX

L'Indice **MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index** (dividendes bruts réinvestis, avec un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an sur une base journalière) est un indice actions créé, calculé et publié par MerQube. Il a été lancé le 04/09/2026. Les valeurs de l'Indice présentées avant cette date sont des simulations réalisées à partir de performances passées.

L'indice **MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Points Decrement (EUR) Index** est un indice multi-secteur qui recouvre des sociétés européennes et nord-américaines. L'indice est composé de 20 sociétés internationales issues de 6 pays, dont 10 sociétés européennes et 10 sociétés nord-américaines (États-Unis). Ces sociétés sont sélectionnées au sein de 4 secteurs : Banque, Biens et services industriels, Matériaux et Technologie, sur la base d'une capitalisation boursière et d'une liquidité importante. L'indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant un dividende synthétique fixe de 50 points par an.

L'Indice est calculé en euros (EUR). **L'Indice est calculé en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et diminué d'un prélèvement forfaitaire de 50 points d'indice par an sur une base journalière, ce qui est défavorable pour l'investisseur. Si les dividendes bruts distribués par les actions qui le composent sont inférieurs (ou respectivement supérieurs) au niveau du prélèvement forfaitaire, la performance de l'Indice en sera pénalisée (ou respectivement améliorée) par rapport à un investissement direct dans les actions qui le composent.**

Par ailleurs, si le montant annuel des dividendes réinvestis dans l'Indice est inférieur au prélèvement forfaitaire de 50 points, la méthode de prélèvement forfaitaire d'un montant fixe de 50 points aura un impact plus important sur la performance de l'Indice en cas de baisse de ce dernier. Ainsi, en cas de baisse des actions composant l'Indice, la baisse de l'Indice sera accélérée et amplifiée car le prélèvement forfaitaire, d'un niveau constant de 50 points d'indice, pèsera de plus en plus fortement, relativement au niveau de l'Indice. Cette caractéristique de décrément sera d'autant plus défavorable pour l'investisseur dans un contexte de marché baissier.

La consultation de l'Indice est publique. Pour plus d'informations sur l'Indice, veuillez consulter le site de : MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index[1].

Pour plus d'informations concernant les indices à décréments, il est également possible de consulter à titre informatif uniquement le site : Indices à décrément : spécificités, atouts et inconvénients[2].

Ticker Bloomberg : MQDXQS50 Index

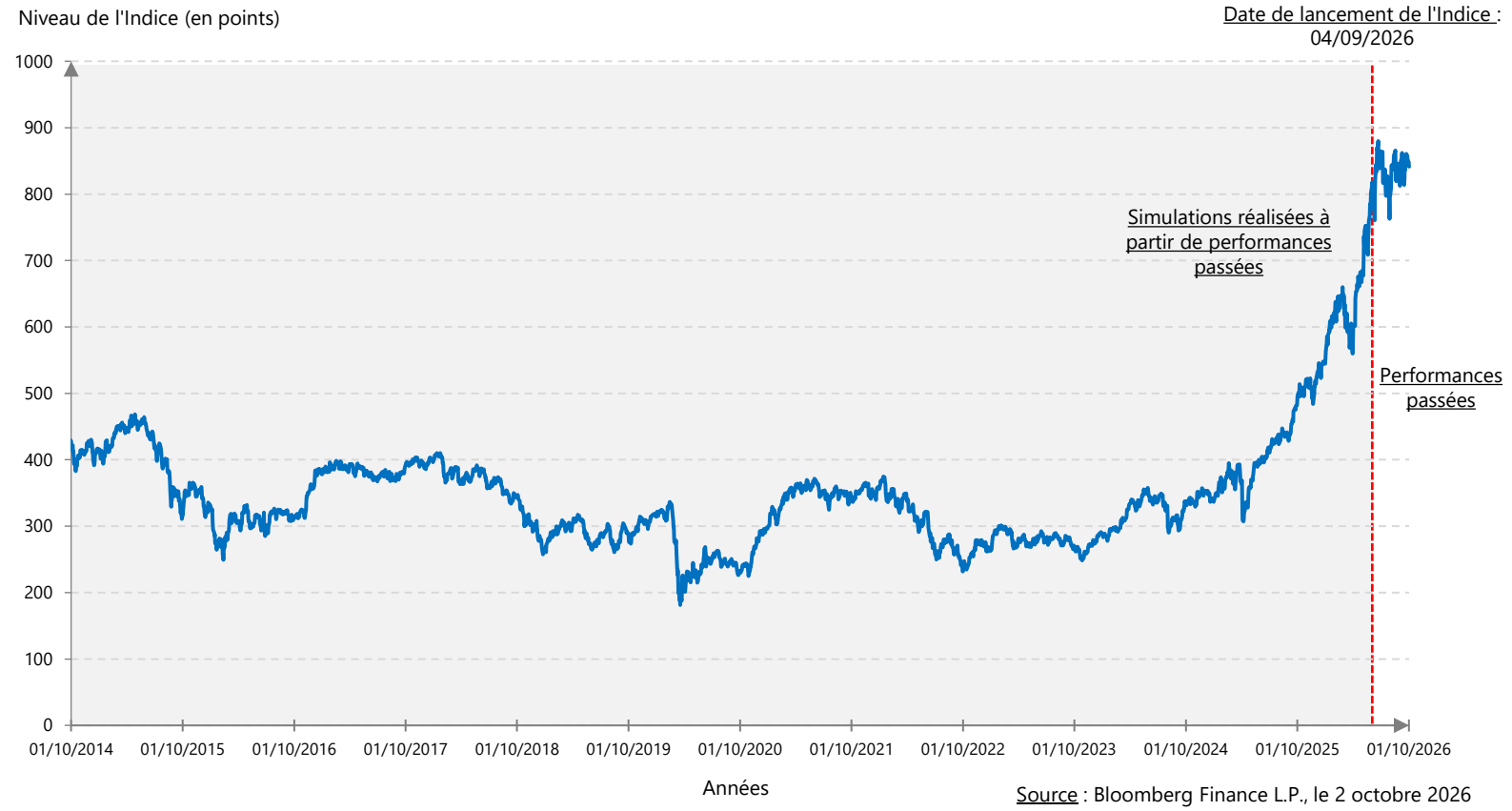
Source : Equitim, le 2 octobre 2026

[1] https://merqube.com/indices/MQDXQS50/fr
[2] https://afpdb.org/indices-a-decrement-specificites-atouts-et-inconvenients

ÉVOLUTION DE L'INDICE MERQUBE TRANSATLANTIC QUADRI SELECT 50 POINT DECREMENT INDEX (EUR) INDEX ENTRE LE 01/10/2014 ET LE 01/10/2026

Toutes les données précédant le 4 septembre 2026 sont le résultat de simulations réalisées à partir de performances passées visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'Indice s'il avait été lancé dans le passé. Toutes les données suivant cette date sont le résultat de performances passées.

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. CECI EST ÉGALEMENT VALABLE POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ. CE GRAPHIQUE REPRÉSENTE LES DONNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS LA DÉTERMINATION DE LA FORMULE DU PRODUIT MAIS NE REFLÈTE PAS LA VALEUR DE L'INVESTISSEMENT.



Source : Bloomberg Finance L.P., le 2 octobre 2026

PERFORMANCE SIMULÉE RÉALISÉE À PARTIR DE PERFORMANCES PASSÉES ET PERFORMANCE HISTORIQUE DE L'INDICE MERQUBE TRANSATLANTIC QUADRI SELECT 50 POINT DECREMENT INDEX (EUR) INDEX

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. CECI EST ÉGALEMENT VALABLE POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

Performances historiques et simulées (avant le 04/09/2026) au 01/10/2026	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	12 ans
MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index[1]	+70,11%	+210,77%	+146,90%	+167,40%	+98,66%

Source : Bloomberg Finance L.P., le 2 octobre 2026

L'Émetteur a procédé à une reproduction fidèle de l'information provenant de sources externes. A la connaissance de l'Émetteur, cette information ne contient pas d'erreur et aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

[1] Les performances historiques et simulées de l'Indice sont calculées dividendes bruts réinvestis et retranchement d'un prélèvement forfaitaire de **50 points d'Indice par an.**

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Forme : Titre complexe de droit anglais présentant un risque de perte en Capital partielle ou totale en cours de vie (en cas de revente des Titres avant la Date d'Échéance ou la Date de Remboursement Anticipé Automatique effective) et à la Date d'Échéance. Bien que la formule de remboursement et le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du Produit soient garantis par le Garant, le Produit présente un risque de perte en Capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le niveau de l'Indice non mesurable a priori si le Produit est revendu avant la Date d'Échéance ou de Remboursement Anticipé Automatique effective.

Émetteur : Merrill Lynch B.V. (bien que bénéficiant de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Bank of America Corporation, Delaware U.S.A.[(1)]).

Substitution de l'Émetteur : La substitution de l'Émetteur par une nouvelle entité, dont la notation est égale ou supérieure à celle de l'Émetteur, est permise dans les conditions décrites dans le Prospectus de Base. Elle pourrait se faire sans le consentement des investisseurs.

Garant de la formule et des sommes dues : Bank of America Corporation, Delaware U.S.A.[(1)]

Distributeur : EQUITIM, Prestataire de Service d'Investissements agréé par l'ACPR sous le numéro 11283.

Sous-jacent : MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index (Code Bloomberg : MQDXQS50 Index ; sponsor : MerQube ; https://merqube.com/indices/MQDXQS50/fr**).** L'Indice est construit en réinvestissant les dividendes bruts détachés par les actions qui le composent et en retranchant, sur une base journalière, un **prélèvement forfaitaire annuel et constant de 50 points d'indice**, sous la forme d'un décrément. Ce mécanisme peut avoir pour effet de réduire la performance de l'Indice et, par conséquent, le rendement du Produit, par rapport à un indice dans lequel les dividendes seraient réinvestis sans retranchement, notamment lorsque les dividendes réinvestis sont inférieurs au prélèvement forfaitaire de **50 points d'indice par an.**

Devise : Euro (EUR - €)

Montant de l'Émission : 30 000 000 EUR

Valeur Nominale : 1 000 EUR

Montant minimum de souscription : 1 Titre. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, ce minimum d'investissement ne s'applique pas.

Date d'Émission : 11/01/2027

Prix d'Émission : 100% de la Valeur Nominale.

Période de Commercialisation : du 22 octobre 2026 (inclus) au 11 janvier 2027 (inclus). Une fois le Montant de l'Émission atteint (30 000 000 EUR), la commercialisation du Produit peut cesser à tout moment sans préavis avant le 11 janvier 2027, ce dont vous serez informé(e), le cas échéant, par le Distributeur.

Garantie du Capital : Pas de garantie en Capital, ni en cours de vie, ni à la Date d'Échéance. Une sortie en cours de vie se fera à un prix inconnu à l'avance.

Niveau Initial : Le Niveau Initial correspond au niveau de clôture de l'Indice **MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index** à la Date de Détermination du Niveau Initial.

Date de Détermination du Niveau Initial : 4 janvier 2027

Date de Constatation Finale : 4 janvier 2039

Date d'Échéance : 11 janvier 2039 (en l'absence de Remboursement Anticipé Automatique).

Dates de Constatation Trimestrielle : 05/04/2027, 06/07/2027, 04/10/2027, 04/01/2028, 04/04/2028, 05/07/2028, 04/10/2028, 04/01/2029, 04/04/2029, 05/07/2029, 04/10/2029, 04/01/2030, 04/04/2030, 05/07/2030, 04/10/2030, 06/01/2031, 04/04/2031, 07/07/2031, 06/10/2031, 05/01/2032, 05/04/2032, 06/07/2032, 04/10/2032, 04/01/2033, 04/04/2033, 05/07/2033, 04/10/2033, 04/01/2034, 04/04/2034, 05/07/2034, 04/10/2034, 04/01/2035, 04/04/2035, 05/07/2035, 04/10/2035, 04/01/2036, 04/04/2036, 07/07/2036, 06/10/2036, 05/01/2037, 07/04/2037, 06/07/2037, 05/10/2037, 04/01/2038, 05/04/2038, 06/07/2038, 04/10/2038, 04/01/2039

Dates de Paiement de Coupon Conditionnel : 12/04/2027, 13/07/2027, 11/10/2027, 11/01/2028, 11/04/2028, 12/07/2028, 11/10/2028, 11/01/2029, 11/04/2029, 12/07/2029, 11/10/2029, 11/01/2030, 11/04/2030, 12/07/2030, 11/10/2030, 13/01/2031, 15/04/2031, 14/07/2031, 13/10/2031, 12/01/2032, 12/04/2032, 13/07/2032, 11/10/2032, 11/01/2033, 11/04/2033, 12/07/2033, 11/10/2033, 11/01/2034, 13/04/2034, 12/07/2034, 11/10/2034, 11/01/2035, 11/04/2035, 12/07/2035, 11/10/2035, 11/01/2036, 15/04/2036, 14/07/2036, 13/10/2036, 12/01/2037, 14/04/2037, 13/07/2037, 12/10/2037, 11/01/2038, 12/04/2038, 13/07/2038, 11/10/2038, 11/01/2039. Si ce jour n'est pas un jour ouvré, la date de paiement retenue sera le jour ouvré suivant sauf si celui-ci tombe le mois suivant, auquel cas la date de paiement retenue sera le jour ouvré précédent.

[(1)] Bank of America Corporation, Delaware U.S.A. : Standard & Poor's / Fitch / Moody's : A- / AA- / A1. Notations en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure le 02/10/2026. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur ni du Garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription aux Titres.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Dates de Remboursement Anticipé Automatique : 11/01/2028, 11/04/2028, 12/07/2028, 11/10/2028, 11/01/2029, 11/04/2029, 12/07/2029, 11/10/2029, 11/01/2030, 11/04/2030, 12/07/2030, 11/10/2030, 13/01/2031, 15/04/2031, 14/07/2031, 13/10/2031, 12/01/2032, 12/04/2032, 13/07/2032, 11/10/2032, 11/01/2033, 11/04/2033, 12/07/2033, 11/10/2033, 11/01/2034, 13/04/2034, 12/07/2034, 11/10/2034, 11/01/2035, 11/04/2035, 12/07/2035, 11/10/2035, 11/01/2036, 15/04/2036, 14/07/2036, 13/10/2036, 12/01/2037, 14/04/2037, 13/07/2037, 12/10/2037, 11/01/2038, 12/04/2038, 13/07/2038, 11/10/2038. Si ce jour n'est pas un jour ouvré, la date de paiement retenue sera le jour ouvré suivant sauf si celui-ci tombe le mois suivant, auquel cas la date de paiement retenue sera le jour ouvré précédent.

Barrière de Remboursement Anticipé Automatique : La Barrière de Remboursement Anticipé Automatique est fixée à 95% du Niveau Initial à l'issue du trimestre 4 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial, le 4 janvier 2027), et reste constante jusqu'au trimestre 47 (depuis la Date de Détermination du Niveau Initial, le 4 janvier 2027).

Barrière de Versement du Coupon Conditionnel : 75% du Niveau Initial de l'Indice.

Barrière de Protection du Capital à la Date d'Échéance : 40% du Niveau Initial de l'Indice.

Éligibilité : Compte-titres dans le cadre d'une offre au public ne donnant pas lieu à la publication d'un prospectus exclusivement (placement privé uniquement), unité de compte d'un contrat d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (individuel, ou collectif le cas échéant).

Frais d'Investissement : Selon les supports et les contrats. Veuillez contacter le Distributeur pour plus de précisions.

Cotation : Bourse de Luxembourg (marché réglementé)

Type d'offre : Offre au public exemptée de l'obligation de publier un prospectus au titre du Règlement Prospectus (EU) 2017/1129 (tel que modifié) (anciennement appelé placement privé) – France : nous attirons votre attention que la présente brochure commerciale n'a pas fait l'objet d'une communication à l'AMF.

Commission de Distribution : Dans le cadre de l'offre et de la vente de ces Titres, BofA Securities Europe SA paiera aux intermédiaires financiers agréés une commission de vente. La commission de vente est composée d'une commission initiale et d'une commission récurrente. La commission initiale est incluse dans le prix d'achat des Titres et n'excédera pas 1% par an multiplié par la durée maximale des Titres exprimée en nombre d'années. **L'intégralité de la commission initiale sera versée en un paiement unique initial après la fin de la Période de Commercialisation et sera acquise de manière définitive par les intermédiaires financiers, quelle que soit la durée de détention des Titres par les investisseurs**. La commission récurrente de 0% maximum par an sera versée à l'intermédiaire financier pendant toute la durée de vie des Titres de Créances. De plus amples informations sont disponibles auprès de l'intermédiaire financier.

Publication de la valeur liquidative : SIX Telekurs. Cours publié quotidiennement et tenu à la disposition du public en permanence.

Double Valorisation : Une double valorisation est établie par Refinitiv (la « Société ») sur une base bimensuelle (tous les 15 jours). La Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du Groupe Bank Of America.

Marché Secondaire : Dans des conditions normales de marché, des prix indicatifs pour une possible sortie et entrée (dans la limite de l'enveloppe disponible) peuvent être proposés quotidiennement pendant toute la durée de vie du Titre, avec une fourchette achat/vente maximale de 1,00%.

Agent de Calcul : BofA Securities Europe SA, ce qui peut être source d'un conflit d'intérêts. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

Code ISIN : XS3332260069

AVERTISSEMENT

INFORMATIONS IMPORTANTES

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Bank of America et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Document destiné à être utilisé dans le cadre d'une offre au public ne nécessitant pas la publication d'un prospectus et qui n'a, de ce fait, pas été communiqué à l'Autorité des Marchés Financiers. Ce document n'a pas été rédigé par l'Emetteur du Produit, mais par le Producteur, afin d'apporter des informations destinées à la bonne compréhension du Produit proposé.

Cadre de distribution : Le produit « Phoenix Mémoire Transat Quadri Janvier 2027» décrit dans le présent document est commercialisé uniquement dans le cadre d'une des conditions de l'article 1er (§4) du Règlement n°2017/1129 (« Règlement Prospectus »). Les personnes ou entités mentionnées à l'article L. 411-2, 1er du code monétaire et financier ne pourront souscrire à ce produit en France que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1, D. 411-2, D. 411-2-1 et D. 411-4 du code monétaire et financier.

« Phoenix Mémoire Transat Quadri Janvier 2027» s'inscrit dans le cadre de la diversification de portefeuille financier des investisseurs et n'est pas destiné à en constituer la totalité. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

L'acheteur du produit « Phoenix Mémoire Transat Quadri Janvier 2027» s'expose aux fluctuations des marchés actions. L'acheteur du produit doit s'assurer, en recourant au besoin à ses conseillers financiers et fiscaux, de l'adéquation du produit à sa situation patrimoniale et à son horizon d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne sauraient constituer une prévision de performances futures et aucune garantie ne peut être donnée quant à la performance effective du produit à un moment donné en dehors des événements visés dans le présent document, qui requièrent que l'acheteur du produit soit toujours investi à la date concernée. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leur date de maturité.

Le produit « Phoenix Mémoire Transat Quadri Janvier 2027» décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives rédigées dans le cadre du Prospectus de Base de l'Émetteur en date du 16 juillet 2026 (le « Prospectus de Base ») complétés par les suppléments au Prospectus de Base approuvés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF ») disponibles à cette adresse https://spdocs.bofa.com/fr/index/#programme-documents et notifiés à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base par la CSSF ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CSSF d'investir dans le produit. Des suppléments complémentaires au Prospectus de base pouvant éventuellement être adoptés avant la clôture de la période de commercialisation ou l'admission aux négociations du produit sur un marché réglementé, les investisseurs sont invités à se référer au site https://spdocs.bofa.com/fr/index/#programme-documents où de tels suppléments seront publiés avant de prendre leur décision d'investissement. Les investisseurs potentiels sont invités à lire la documentation juridique du produit (composée du Prospectus de Base, de ses suppléments et des Conditions Définitives) avant de prendre leur décision d'investissement afin de pleinement comprendre les caractéristiques du produit ainsi que les risques et avantages potentiels qui y sont associés.
La documentation juridique est également disponible gratuitement auprès de l'Émetteur et des distributeurs du produit, ainsi qu'auprès de BofA Securities Europe SA, 51 rue La Boétie, 75008 Paris.
Disponibilité du document d'informations clés : Le document d'informations clés (DIC) relatif à ce produit peut être consulté et téléchargé à l'adresse https://spdocs.bofa.com/fr/index/#document-search

Restrictions générales de vente : l'offre, la vente et le transfert de ces titres de créances sont soumis à des restrictions. Voir "Offre et Vente" dans le Prospectus de Base.

Restrictions de vente aux États-Unis d'Amérique : Les produits ne peuvent être offerts, vendus, revendus, négociés, nantis, exercés, remboursés, transférés ou livrés, directement ou indirectement, à, ou pour le compte ou au bénéfice d'une U.S. person. Une "U.S. person" a la signification qui lui est donnée par la Regulation S en vertu du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié.

Données de marché : les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Avertissement légal relatif à l'indice

MerQube Transatlantic Quadri Select 50 Point Decrement Index (EUR) Index : « Merqube » et l'indice énuméré dans ce document (« l'Indice ») sont des marques de service de Inc. et ses filiales et ont obtenu une licence d'utilisation à certaines fins par le distributeur de ce document (le « Titulaire de licence »). n'est pas affilié au Titulaire de licence, et n'approuve pas, n'examine pas et ne recommande pas les produits financiers mentionnés dans ce document (les « Produits »). ne garantit pas la ponctualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des données ou des informations relatives aux Produits. Toutes les informations fournies par sont impersonnelles et ne sont pas adaptées aux besoins de toute personne, entité ou groupe de personnes. reçoit une rémunération dans le cadre de la licence de ses indices à des tiers et de la fourniture de services de calcul personnalisés. La performance passée d'un indice ne constitue ni une indication ni une garantie des résultats futurs.